



COMITE DIRECTEUR

REUNION du 10 Septembre 2024 à 19 H 00 au Siège du District de l'Orne

PROCES-VERBAL N° 1

Sous la Présidence de Sébastien GOURDEL, Président du District de l'Orne de Football.

Présents : *GOURDEL Sébastien, FRANCOIS Brigitte, MORICE Sylvain, BELLENGER Thierry - Trésorier, LAPORTE Raymond, MATYNIAC Hervé, FELDHOFER Romain, KREMER Genin Vincent, LE GAIGNEC Gérard, BECHET Bruno – Secrétaire Général, PELLERIN Thierry, PICHER Jean-François*

Absents excusés : *DUPUY Matthieu, LESTRAT Sébastien, LEGRAIN Jacky, DALLET Isabelle, BLANCHETIERE Jean, JUMEL Antoine, BAILLARD Patrick*

Assiste : *Frédéric ORTIZ*

Avec l'ordre du jour suivant :

- **Civilités**
- **Adoption du dernier PV**
- **Point Licenciés**
- **Présentation Bilan financier 23/24**
- **Convocation de l'AG du 27/09 à Briouze**
- **Point organisation AG**
- **Validation des ententes et demande dans Vie des Clubs**
- **RH : Formation Elisa**
- **Indemnités kilométriques : recommandations FFF**
- **Point FAFA**
- **Questions Diverses**

Civilités :

Toutes nos pensées à Didier DUTHEIL ancien président du district dans son combat contre la maladie.

Nous avons reçu un courrier annonçant qu'il démissionnait de toutes fonctions officielles, le comité directeur le remercie pour son engagement envers le football Ornaïs.

Nos condoléances à la famille de Jean Claude NOGUES, ancien président de l'AS Gacé.

Prompt rétablissement à Alex MACHADO victime d'un accident.

Le comité directeur valide le dernier PV du 25 Juin 2024 sans réserve à l'unanimité des présents.

Point 1 – Point Licenciés

Le district termine la saison 2023/2024 avec 10 799 licenciés

Au 10 Septembre 2024, le nombre de licencié est de : 7 200

Nombre de licences par catégorie (Districts)

		Ligue / District NORMANDIE ORNE							
Type de licence	Catégorie de la lic..	Date N	Au 30 Juin 2021	Date N-3	Au 30 Juin 2023	Date N-1	% Date	%date3	
Animateur	Animateur	7	77	25	53	42	-83,3%	-72,00%	
Arbitre	Arbitre	107	114	94	139	103	3,9%	13,83%	
Dirigeant	Dingeant	797	890	630	1.014	746	6,8%	26,51%	
	Dingeante	143	152	111	178	128	11,7%	28,83%	
Educateur Fé..	Educateur Fédéral	68	51	35	65	50	36,0%	94,29%	
Fédérale	Senior	3	0	0	4	4	-25,0%		
Foot Loisir	Foot Loisir	145	331	76	426	173	-16,2%	90,79%	
Libre	Senior	2.219	2.698	2.147	2.665	2.156	2,9%	3,35%	
	Football d'animation	1.004	2.034	688	2.335	966	3,9%	45,93%	
	U13 - U12	565	718	356	810	502	12,5%	58,71%	
	U15 - U14	539	658	346	717	500	7,8%	55,78%	
	U17 - U16	447	495	298	556	455	-1,8%	50,00%	
	U19 - U18	363	423	303	474	388	-6,4%	19,80%	
	Senior F		267	378	192	436	285	-6,3%	39,06%
	U15 F - U14 F		115	127	49	170	87	32,2%	134,69%
	U18 F - U17 F - U..		112	147	55	179	118	-5,1%	103,64%
	U13 F - U12 F		102	136	44	186	87	17,2%	131,82%
	Football d'animatio	91	273	67	278	108	-15,7%	35,82%	
Membre indivi..	Membre individuel	53	66	37	59	45	17,8%	43,24%	
Technique	Régionale	47	45	35	45	40	17,5%	34,29%	
	Nationale	2	2	2	2	2	0,0%	0,00%	
	Régional Stagiaire	0	0	0	4	2	-100,0%		
Volontaire	Volontaire	4	3	1	4	4	0,0%	300,00%	
Total général		7.200	9.818	5.591	10.799	6.991	3,0%	28,78%	

Point 2 – Présentation Bilan Financier 2023/2024

Thierry BELLENGER présente le bilan financier de la saison 2023/2024.

84 k€ d'amende (+6%) - 60k€ d'engagements (+8%) - 186 k€ de subventions - 29k€ de partenariat (Sans prise en compte des 5k€ de Nike)

36k€ de dotations en achats à destination des clubs - 8k€ pour l'entretien des locaux suite au départ en retraite de notre femme de ménage - 6k€ pour les abonnements DATA pour les caméras en D1 - 12k€ d'impôts et taxes - 160k€ de salaires et traitements

46k€ de charges sociales

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'imputer une partie du déficit au FAFO (Fond d'Aide au Football Ornaïs), notamment sur la partie des équipements distribués aux clubs.

Il sera également proposé d'imputer au FAFO les dotations aux amortissements du Véhicule 9 places (3k€) et des Caméras (12k€ sur la partie matériel).

L'expert-comptable salue le travail du personnel du district et notamment Marianne pour toute la saisie de la comptabilité.

Point 3 – Convocation de l'Assemblée générale

La commission de surveillance électorale régulièrement composée a reçue et validée une liste pour les élections.

Le comité directeur convoque l'Assemblée Générale électorale pour le vendredi 27 Septembre 2024 à Briouze. (Salle LE REX)

Point 4 – Organisation de l'Assemblée Générale

Appel des délégués
Ouverture AG

Rapport moral (+vote)

Rapport financier par le trésorier
Rapport de gestion par le commissaire aux comptes
Parole aux Commissaires aux comptes
Vote

Affectation du résultat (+vote)

Rapport d'activité 2023/2024

Budget Prévisionnel (+vote)

Remise des récompenses aux clubs vainqueurs 2023/2024

Remise prix du Fair Play

Remise des trophées aux Majors des Arbitres

Remise Médaille d'un dirigeant d'Argentan

Commission de Surveillance Electorale
Lecture PV

Présentation de la liste (10 minutes maximum)

Présentation des modalités de vote

Vote

Point 5 – Validation des ententes et autres

Catégorie	Club Support	Club en Entente
U18	BERDHUIS	BELLEMES
U18	SAM	VALBURGEOISE
U13F	BERDHUIS	BELLEMES
U13	CEAUCE	PASSAIS
U15	CEAUCE	PASSAIS
U18	CEAUCE	PASSAIS
U15	BRIOUZE	MESSEI
U13	TRUN	SARCEAUX
U18	GACE	BOISTHOREL
U15	DOMFRONT (2)	LA FERRIERE
U18	MESSEI	INTER BOCAGE
U15	MAGNY LE DESERT	PUTANGE
U18	MAGNY LE DESERT	PUTANGE
SENIOR	MENIL DE BRIOUZE (2)	RC HALOUZE (2)

INACTIVITE PARTIELLE :

DAMIGNY en U15

FC FLERS en U15

INACTIVITE TOTALE :

FC SAI – Refusée en attente de régularisation financière

SAINT OUEN SUR ITON – Refusée en attente de régularisation financière

Point 6 – RH et Formation de Elisa MONIN

Elisa MONIN a été retenue en formation BEF. Le dossier a été long à mettre en place notamment pour l'organisation afin de ne pas impacter les missions du district auprès des clubs.

Son stage Pédagogique sera réalisé auprès de la Section Sportive départementale de Gacé, afin de ne pas mettre Elisa à disposition d'un club Ornaïen en particulier. Cette solution a été validée par la Ligue de Football de Normandie.

Une étude sur l'impact de la formation sur l'activité du district a été réalisée. L'équipe technique Régionale a validé un emploi du temps aménagé pour permettre la réalisation de la formation et des actions « districts ».

Pour le financement de la formation, il a été décidé qu'Elisa passerait le BEF en apprentissage (dispositions validées par l'URSSAF). Pour se faire le CDI est suspendu le temps de la formation avec un passage en apprentissage.

Le comité directeur lui souhaite une pleine et entière réussite pour sa formation.

Point 7 – Indemnités Kilométriques : Recommandations FFF

Mail reçu de la FFF :

Consécutivement à un contrôle qu'elle a opéré au sein de la FFF, l'URSSAF impose de conditionner le remboursement des frais de déplacement sous forme d'indemnités kilométriques, à la fourniture d'un certificat d'immatriculation au nom du bénéficiaire ou à celui d'une personne appartenant à son foyer fiscal.

Par ailleurs, les prises en charge sont modulées en fonction de la puissance fiscale du véhicule utilisé, conformément au barème en vigueur ci-dessous :

Puissance fiscale	Forfait par kilomètre
3 cv et moins	0,370 €
4 cv	0,407 €
5 cv	0,427 €
6 cv	0,447 €
7 cv et plus	0,470 €

A ce titre, afin de procéder à tout remboursement de frais de déplacements, les officiels (arbitres, délégués, observateurs), désignés sur les rencontres organisées par la FFF ou la LFP, doivent dorénavant télécharger sur le portail des officiels, le certificat d'immatriculation ainsi que la puissance fiscale du véhicule personnel utilisé, et attester de l'utilisation dudit véhicule pour la réalisation de la mission justifiant le remboursement (simple case à cocher sur le formulaire)

En l'absence de saisie de ces éléments, aucune indemnité kilométrique ne peut être versée.

Les officiels n'étant pas en mesure de transmettre ce document, ou ne disposant pas de véhicule personnel, peuvent être défrayés pour leurs déplacements sur la base des frais réels engagés dans ce cadre en transmettant une feuille de frais ainsi que les justificatifs.

La création de ce nouveau dispositif vise, vous l'avez compris, à se conformer aux règles légales de l'URSSAF. A cet effet, les services de la FFF ont donc mis en application ces nouvelles directives sur l'environnement Foot2000, et les ont paramétrés par défaut pour l'ensemble des centres de ressources depuis le 1^{er} juillet.

Aussi, il nous est apparu nécessaire de vous informer de cette évolution significative et de vous préciser également que les ligues et districts disposent de la possibilité de revenir à l'ancien dispositif (sans rétroactivité possible sur les matchs ayant eu lieu depuis le 1^{er} juillet), en considérant le risque important d'un redressement par l'URSSAF en cas de contrôle.

A la suite de plusieurs interrogations, nous vous apportons enfin les deux précisions suivantes relatives à la réglementation URSSAF :

- Les voitures détenues en leasing sont éligibles à ce dispositif sous réserve que le bénéficiaire soit mentionné comme conducteur du véhicule
- Les voitures de société ne sont pas éligibles à ce dispositif puisqu'il s'agit déjà d'un avantage fourni par l'employeur.

Si votre ligue ou votre district souhaite revenir au dispositif précédent, nous vous remercions de bien vouloir nous le faire savoir par retour de mail, avec les informations nécessaires, de manière à ce que la DSI puisse procéder aux ajustements demandés.

Il est décidé à l'unanimité des présents d'appliquer cette mesure pour le district de l'Orne. Un travail sera réalisé rapidement pour les divisions qui n'ont pas la caisse de péréquation (D4, jeunes, Féminines, Coupes).

Cette mesure sera également appliquée pour les bénévoles au sein du district.

La date d'application reste à définir lorsque tous les éléments seront prêts.

Point 8 – Point FAFA

Mairie ST GERMAIN DU CORBEIS	Panneaux Photovoltaïques	20 000,00 €	13,61%			147 000,00 €
Mairie ST GERMAIN DU CORBEIS	Récupération Eaux de pluie	10 000,00 €	25,00%			40 000,00 €
Mairie ST GERMAIN DU CORBEIS	Vestiaires	100 000,00 €	32,79%			304 928,00 €
Mairie LA SELLE LA FORGE	Eclairage	40 000,00 €	47,40%			84 389,50 €
Club CARROUGES	Minibus		32,79%	15 000,00 €		45 750,00 €
Club MESSEI	Minibus		30,00%	2 997,00 €		9 990,00 €
Mairie ALENCON	Terrain Foot 5		17,14%		30 000,00 €	175 000,00 €

Les dossiers Transport et Foot 5 sont validés par le comité directeur.

Les autres dossiers seront étudiés lors du prochain comité directeur.

Point 9 – Questions Diverses

Raymond LAPORTE : Visite à DAMIGNI et ST GERMAIN DU CORBEIS (Foot 5) pour l'inauguration des terrains. Très bon accueil dans les deux clubs.

Sur le bénévolat > 14 et 15/09 week-end des bénévoles à Clairefontaine. La date n'est vraiment pas propice avec un mail au mois d'août pour organiser l'événement. Le 18/09 6 bénévoles iront à Clairefontaine en Yveline dans le cadre du bénévolat.

Brigitte FRANCOIS : Modification de la date de la finale U11 pour des questions de calendriers.

Point matériel DOF Tour : Bubble Sénior inutilisables, MOLKY à refaire, Cécifoot (achat de ballon à prévoir). Souhait pour une structure gonflable (arène) et petits buts pour tirs de précision.

Gérard LE CAIGNEC : Bilan sur les réunions de secteurs - 43 clubs présents pour 84 personnes – 6 absents

Hervé MATYNIAK : Demande de sur classement et de sous classements émises par 3 clubs.

Une U16F peut jouer en U15 Garçons à contrario une U16F ne peut pas jouer en sénior Féminine.

11 clubs pour le championnat de Football à 11. 14 clubs en séniors Féminines à 8.

3 équipes inscrites en U18F (SEGRIE, AIGLON et ARGENTAN)
SEGRIE jouera dans district du Calvados (Demande sera faite au district)
AIGLON jouera dans le district de l'EURE (Demande sera faite au district)
ARGENTAN jouera en Séniors Féminines à 11

Trun, l'équipe U16F souhaite intégrer le championnat U15 à 7 garçons.
Briouze : Faire jouer une U15F en U13F

Les U17F sont autorisées à jouer en Séniors Foot à 8.

Sylvain MORICE : le 31 Aout, 41 arbitres pour la réunion de rentrée à Sarceaux.
FIA le 5,6 et 12 octobre 2024.
63 arbitres actifs dans le district actuellement.

Bruno BECHET : En seniors engagements identiques par rapport à la saison dernière.
En jeune, plus d'équipe en U18 qui descend de Ligue.

107 équipes séniors

Sur le football à 7 en sénior, 8 clubs sont inscrits
Sur le football à 7 en U15, 4 clubs sont inscrits

La séance est levée à 22h10.

Le Président
Sébastien GOURDEL

Le Secrétaire Général
Bruno BECHET

